

Simon Renucci
Député de la Corse du Sud
Maire d'Ajaccio

Paris, le 8 février 2011

Référence: RA08022011

Objet : Radioamateurs

Monsieur le Président,

Vous m'avez alerté sur les difficultés rencontrées par les radioamateurs français. Je vous en remercie.


Sensibles à vos revendications, j'ai interpellé la Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur des points importants: l'écart entre les droits accordés aux radioamateurs en France et ceux des autres pays de l'Union européenne. Je relaie vos propositions très concrètes de changement de législation.

J'attire votre attention sur un point : les conditions d'exercice du radioamateurisme étant du domaine réglementaire et non législatif, seul le gouvernement est en mesure de faire évoluer les choses. C'est pourquoi nous serons extrêmement attentifs aux réponses qu'il fera à nos requêtes.

Vous trouverez en pièce jointe la question écrite posée au Ministre, je ne manquerai pas de vous faire parvenir la réponse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement



Simon Renucci